

Comité Départemental des Alpes Maritimes
Vendredi 12 juin 2009
Tribune Est – Stade Pierre de Coubertin
Avenue Pierre de Coubertin
06150 CANNES LA BOCCA

Clubs présents :

AS BEAULIEU	M. Jérôme VANDAMME
AS CANNES	M. Claude LUPI
AS MONACO	M. Axel LE MEUR
AS ST JEANNET	M. Stéphane CHINELLI
ASPTT NICE	Melle Aline DESPLAT
CANNES AERO SPORTS	M. Christian RODRIGUEZ
ES CANNET ROCHEVILLE	M. Henri BORTOLOSSI
GRASSE VB	M. Patrick BOYER
GSD DES ALPES MARITIMES	M. Eric TANGUY
MANDELIEU VB	M. Eric VEXENAT
MO MOUGINS,	M. Frédéric PASTORELLO
NICE VB	M. Alain GRIGUER
OA JUAN LES PINS	M. Richard SANCHIS
PAYS DE FAYENCE	M. Gérard GONNESSIAT
RC CANNES	Mme Pétia POPOVA
SC MOUANS SARTOUX	Mme Danièle LOMBARDOT
US CAGNES SUR MER	M. Haissam ALAIWAN
VB STADE LAURENTIN	M. Gérard REMOND
VENCE VB	M. Dominique BRUN

Clubs absents :

ALOHA BEACH CLUB, AS MENTON VB, ASC BNP PARIBAS CANNES, AS NICOISE VB, ASLM CANNES, ASPTT CAGNES SUR MER, ASSP NICE, CO VALBONNE, ES VILLENEUVE LOUBET, ST PAUL LA COLLE, VOLLEY CANNES COTE D'AZUR.

Présents : 19 clubs

Absents : 11 clubs

30 clubs affiliés représentant 93 voix

19 clubs votants représentant 76 voix

Avec 57,9% des clubs représentant 81,7% des voix, le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Comité Directeur :

Bureau

M. Eric TANGUY – Président
M. Alain GRIGUER – Vice Président
Melle Geneviève CABIAUX – Vice Présidente
M. Frédéric PASTORELLO - Secrétaire Général
M. Serge HAMICHE – Trésorier Général
Mme Véronique LAUREAU – Secrétaire adjointe

Membres

M. Michel COZZI – Président Commission Technique
M. Eric VEXENAT – Président Commission Sportive et Jeunes
M. Axel Le MEUR - Membre
M. Jean-Michel ROULLIER – Président Commission Statuts & Règlements
M. David ALBERT – Chargé de Mission
M. Jérôme VANDAMME – Chargé de Mission
M. Serge RALLO - Membre

Excusés

M. Alain MORILLO – Membre

Assiste

M. Simon CAYRON – Agent de développement

Personnalités Présentes

M. Gérard HENRY – Président du Comité Départemental du Var

M. Serge MAYERUS – Inspecteur Départemental Jeunesse et Sports

Début de l'assemblée Générale à 20h10.

- 1- **Ouverture de séance par M. Eric TANGUY**
- 2- **Allocution de M. Eric TANGUY, Président du Comité Départemental des Alpes Maritimes**
(Document texte intégral joint en annexe)
- 3- **Allocution de M. Gérard HENRY, Président du Comité Départemental du Var**
- 4- **Allocution de M. Serge MAYERUS, Inspecteur Départemental Jeunesse et Sports**
- 5- **Remise des récompenses aux sportifs des Alpes Maritimes ayant performés cette saison**
 - **Equipe de Sélection Départementale Benjamine Championne de France**
 - **Equipe de Sélection Départementale Benjamin**
 - **Joueurs de L'équipe Régionale des Volleyades**
- 6- **Ratification du Procès Verbal de l'assemblée générale du 13 juin 2008 à MANDELIEU**
Le PV est adopté à l'unanimité
- 7- **Rapport Moral et d'activités du Secrétaire Général**
Le PV est adopté à l'unanimité
- 8 - **Rapport des Vérificateurs aux comptes** (document joint en annexe)
M. Gérard GONNESSIAT et M. Dominique BRUN donnent lecture du rapport et précisent que les comptes et pièces comptables ont été vérifiés et qu'ils n'ont constatés ni anomalies ni irrégularités et proposent de donner le quitus au Trésorier.
- 9 - **Rapport Financier du Trésorier**
Un exposé de la situation financière est présenté en séance.

Question OAJLP : M. Arnaud VERRECHIA conteste le choix du montant des provisions pour risque.
Réponse : Les différents échanges de courriers font état d'un litige sur la somme à payer par le Pôle Espoir de Cannes sur la « Mise à Disposition » de M. Eric ROUER, salarié du Comité des Alpes Maritimes de Volley Ball. La somme de 8 441,21 € était due au : 31/12/2008. Le choix du Comité Directeur a été d'inscrire une provision sur cette somme.

M. VERRECHIA fait état d'un chèque de 4 020,00 € en sa possession correspondant à ce que le Pôle estime devoir. Il lui est demandé de nous remettre ce chèque. Après encaissement il sera procédé sur l'exercice 2009 à une levée de provision pour la somme de 4 020,00 €.

Le rapport financier, le bilan et le compte de résultat 2008 sont adoptés à l'unanimité.
- 10 – **Budget prévisionnel 2010**
Le budget prévisionnel 2008 pour un montant de 75 000 € équilibré est adopté à l'unanimité
Les tarifs du CDAM pour la saison 2009-2010 restent inchangés. Ils ne sont pas soumis au vote.

12 - Election d'un nouveau vérificateur aux comptes

En remplacement de M. Gérard GONNESSIAT ayant accompli ses deux ans de mission, Mme Danièle LOMBARDOT est élue à l'unanimité pour une durée de deux ans en tant que vérificatrice aux comptes. Mr Dominique BRUN continue sa mission pour la deuxième année.

13 - Rapport de la Commission Sportive et Jeunes

Les résultats et propositions de ce groupe de travail seront retranscrits dans le PV 01 du Comité Directeur de la saison 2009-2010

Il est proposé une harmonisation du mode de classement de nos compétitions aligné sur celui appliqué par la Ligue Côte d'Azur. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

14 - Commission Détente

Les résultats et propositions de ce groupe de travail seront retranscrits dans le PV 01 du Comité Directeur de la saison 2009-2010

15 - Compte rendu des Ateliers de travail

17 - Intervention de M. Serge MAYERUS, Inspecteur Départemental Jeunesse et Sports

Question de M. GONNESSIAT sur la présence de défibrilateur dans les Gymnases

Réponse sur la politique appliqué par le Ministère sur la généralisation de la présence de tels équipements dans les enceintes sportives

16 - Remise des récompenses

Les récompenses de la saison 2008-2009 sont remises par Mrs TANGUY, GRIGUER, HENRY et MAYERUS

Clôture de l'Assemblée Générale à 21h55

Le Secrétaire Général
Frédéric PASTORELLO

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, sweeping loop followed by a vertical line and a horizontal stroke at the bottom.

Le Président
Eric TANGUY

A handwritten signature in blue ink, featuring a long horizontal stroke with several vertical and diagonal lines crossing it.